



F.S.U.

ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Déclaration de la FSU au CTA périmètre Caen du jeudi 15 octobre 2020

Madame la Rectrice,

L'épidémie à laquelle nous sommes collectivement confrontés révèle chaque jour le manque d'ambition et d'investissements du gouvernement pour le service public d'éducation. La FSU n'a eu de cesse d'alerter sur les mises en œuvre de cette rentrée. Celle-ci s'est déroulée dans un contexte anxiogène et compliqué pour l'ensemble des personnels de l'académie, aucun recrutement supplémentaire et les suppressions de postes dans le 2nd degré maintenues. Nos conditions de travail et les situations d'apprentissage des élèves sont fortement dégradées, et les inégalités sociales s'accroissent.

D'ores et déjà le budget 2021 prévoit la suppression de 1800 postes dans le 2nd degré. Encore une annonce déconnectée des réalités.

La gestion de la crise sanitaire depuis le début a renforcé chez les personnels un sentiment de défiance vis-à-vis du ministère. Ils nous disent leur état de fatigue et leur sentiment d'abandon, leur besoin de considération, de reconnaissance et de confiance pour poursuivre leurs missions au service de l'École. La protection des usagers et des agents ne peut se mettre en œuvre à moyens constants ni sans allègement des contraintes ordinaires. Dans un courrier commun, l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la fonction publique se sont adressées au ministre afin de demander : l'abrogation de la journée de carence, la reconnaissance de l'imputabilité au service lors de la contraction de la Covid19. En renvoyant toutes les décisions au local, nous pouvons constater une grande hétérogénéité entre les établissements et les écoles dans la mise en place des mesures sanitaires de prévention. Le positionnement rectoral sur la mise en œuvre du texte de référence national « repères pour la reprise de l'EPS en contexte COVID19 » est à ce titre exemplaire.

Dans les établissements du second degré, alors que le protocole sanitaire implique une plus grande présence de personnels auprès des élèves, aucun moyen supplémentaire n'a été abondé. La crise met en lumière le manque de personnels CPE, AED et santé sociaux.

Le ministre n'a pas manqué de poursuivre la déclinaison de sa politique de démantèlement, sans égard ni pour les personnels ni pour les élèves : réforme du lycée et du lycée professionnel, du bac et des programmes, mise en place des PIAL (Pôle Inclusif d'accompagnement localisé), du Service National Universel, des 2S2C, réforme de la formation et des concours, etc... Prochaine cible ? L'éducation prioritaire. La liste est longue et nombreux sont les points qui impactent nos métiers.

Dans les écoles, les directeurs.trices doivent assumer des missions ordinaires déjà trop lourdes. Il y a urgence à alléger les tâches administratives dénoncées à maintes reprises et amplifiées depuis le printemps. La crise sanitaire ne doit pas être le prétexte à alourdir davantage ce qui leur est demandé au quotidien. De plus, de nombreux postes de brigades ont été supprimés, sans anticiper les absences liées à la crise sanitaire. Les professeurs des écoles ne sont quasiment plus remplacés. Après des mois de confinement, des élèves sont encore privés de cours. L'ensemble des organisations syndicales représentatives réclame l'ouverture des recrutements sur les listes complémentaires.

La FSU dénonce la généralisation des PIAL qui dégradent l'accompagnement des élèves à besoin particulier et demande une amélioration des conditions de travail et de rémunération des AESH ainsi que la possibilité d'être recruté.e à temps complet lorsqu'ils ou elles le souhaitent.

A grand renfort d'effets de manche médiatiques, le Ministre a présenté les évaluations obligatoires pour les classes de CP, CE1, 6^e, 2nde et CAP comme des outils « pour mieux cibler et organiser l'accompagnement des élèves ». Des questions complémentaires ont été ajoutées dans la plus grande discrétion. La FSU dénonce la confusion entretenue par le Ministère sur la nature de ces tests.

Les effets délétères de la réforme Blanquer dans les lycées généraux et professionnels sur les structures et les enseignements, dénoncés par la FSU, sont criants. Elle induit une dégradation majeure des emplois du temps des élèves et des professeurs, et consacre la disparition des groupes classes et toute possibilité de travail d'équipe. Le lycée Blanquer, c'est une formation atomisée en parcours individuels et un diplôme du baccalauréat qui n'a plus de valeur sinon celle de la réputation d'un établissement scolaire. La profession a découvert ces derniers jours un calendrier du bac annoncé par voie de presse qui ne tient absolument pas compte de la réalité des apprentissages. Les organisations syndicales au niveau national n'ont été consultées sur ce calendrier que 10 jours après sa diffusion dans les médias. De qui se moque-t-on ? Les personnels sont excédés.

Depuis le 11 mai, les infirmiers.es de l'Éducation Nationale répondent aux sollicitations des chefs d'établissement, des équipes, des familles sur les protocoles COVID, accueillent les élèves en souffrance, relancent les soins interrompus pendant le confinement, pallient l'absence des médecins, accueillent les élèves potentiellement malades de la Covid. Les infirmiers.es de l'Éducation Nationale sont à bout de souffle, à peine un mois après la reprise, car malgré les recommandations, aucun poste n'a été créé. Cerise sur le gâteau, le « fameux » service de santé scolaire (ce contre quoi les infirmier.es luttent depuis plusieurs mois) est plébiscité par Mme la Rectrice, qui fait le choix d'augmenter de 46% l'IFSE des conseillères techniques sous couvert d'harmoniser les régimes indemnitaires alors que les infirmiers.es du BOP 230 ont vu péniblement leur IFSE augmenter de 3%... Madame la Rectrice place ainsi celles-ci à un niveau de rémunération bien supérieur aux infirmier.es de terrain, créant ainsi une pseudo hiérarchie, beaucoup d'injustice, et une iniquité entre collègues ayant les mêmes qualifications... Pourtant une circulaire de la DGRH en date du 17 juillet recommande une valorisation financière envers TOUS les personnels infirmiers.

La question de la politique indemnitaire des administratifs, techniques, santé et social, est un sujet d'actualité puisque vous présentez aux organisations syndicales un projet unifié pour toute la Normandie. Toute la Normandie ? En fait, pas vraiment car seul un tiers des personnels ATSS sont concernés par votre projet. La « revalo » concerne en réalité les services académiques avec un projet qui peut sembler positif mais tant que le complément indemnitaire annuel versé en décembre de chaque année n'est pas connu, nous restons dubitatifs. La position de la FSU est sans ambiguïté : nous n'accepterons aucun recul en matière de pouvoir d'achat entre 2019 et 2020.

La FSU exige la liste des affectations des personnels, demande qui est une fois encore légitimée par les derniers avis de la CADA. Nous faisons remarquer à ce sujet que des libertés sont prises avec le droit puisque la rectrice avait autorisé en 2019 à une députée de la Manche, Sonia Krimi, de La République en Marche, d'avoir accès aux adresses privées des bacheliers. Mais lorsqu'il s'agit d'appliquer la réglementation madame la rectrice, dans la foulée du ministère, interdit aux syndicats l'accès aux adresses professionnelles des agents, pourtant librement communicables ! Ce qui est interdit (communiquer des données privées) est autorisé et ce qui est autorisé (communiquer des données publiques) est interdit. Ceci est inquiétant en termes de respect du droit par ceux-là mêmes qui sont censés le mettre en œuvre.

Enfin votre refus d'accéder à la demande de la FSU à ce que les suppléant-es puissent siéger au CTA est pour nous un signal très négatif sur la vision du dialogue social que vous portez.